

Plan d'enseignement à distance Primaire, collège, lycée - 2020/2021

version du 22/09/2020

Ce plan s'applique aux élèves qui doivent s'isoler à leur domicile en raison de l'épidémie de covid-19 (qu'ils soient cas suspects, contacts à risque ou cas avérés).

Ce plan d'enseignement à distance s'appuie sur l'expérience acquise durant le confinement de mars à juin 2020 ainsi que sur les très nombreux témoignages recueillis grâce aux différents questionnaires proposés aux différentes familles de l'École alsacienne (élèves, parents, professeurs, membres du personnel) en juillet 2020.

Nos classes à distance utilisent les outils de la <u>G Suite Education de Google</u> qui est mise à disposition de tous nos élèves et de toutes nos équipes.

Ce document sera régulièrement mis à jour et enrichi.

1 - Principes généraux

- L'objectif de l'enseignement à distance est de permettre à chaque élève qui doit être confiné à son domicile en raison du covid-19 de continuer à recevoir le meilleur enseignement possible.
 En cas de maladie, de quelque nature que ce soit, si un élève doit rester à domicile, ce protocole ne s'applique pas puisque l'élève n'est pas en mesure de travailler.
- Évaluations : les élèves qui suivent l'enseignement à distance peuvent être évalués, mais ces évaluations seront considérées comme des devoirs à la maison. Cette mesure permet un traitement équitable de tous les élèves.







École alsacienne

- Toute l'équipe éducative et pédagogique est bien consciente des difficultés que peuvent rencontrer les élèves lors de l'enseignement à distance (maladie, mauvaises conditions techniques, organisation personnelle); l'enseignement à distance ne saurait être l'équivalent de l'enseignement en présence et les exigences ne sauraient être les mêmes.
- L'utilisation des moyens numériques mis à disposition par l'École alsacienne exige de chacun (équipes de l'École, élèves, parents) le respect strict de nos chartes numériques (<u>Charte informatique de l'École alsacienne</u> et <u>Charte RGPD – Parents / Élèves</u>), du <u>droit à l'image</u> et du droit au respect de la vie privée.

2 - Au collège lycée : Enseignement à distance pour toute une classe

Ce plan s'applique lorsque tous les élèves d'une classe sont isolés à leur domicile.

a) Dans chaque discipline de classe entière

- Utilisation de <u>Google Classroom</u> pour transmettre les <u>supports de cours</u> et les <u>devoirs à</u>
 <u>rendre</u>. Google Classroom complète les informations données sur <u>EcoleDirecte</u>.
- Utilisation de <u>Google Meet</u> (cours en visioconférence) :
 - Horaire: minimum 1h / semaine par discipline et minimum 2h par semaine pour les disciplines de 4h ou plus (sauf situation particulière). L'objectif global, pour une classe, est de se rapprocher de 50 % d'enseignement en visioconférence. Soit, à titre d'exemple, 13 h de cours par semaine en collège.
 - Les cours via Google Meet ont lieu aux <u>horaires habituels de cours</u> et les professeurs qui continuent de se rendre à l'École alsacienne peuvent utiliser leurs salles qui restent réservées à leur usage.







- Les professeurs préviennent les élèves des créneaux concernés par ces visioconférences en utilisant <u>Google Agenda</u>. Ainsi, chaque élève a une vision globale de sa semaine.
- Les cours en visioconférence en demi-groupes se révèlent particulièrement efficaces;
 les professeurs sont invités à utiliser cette modalité d'enseignement à chaque fois que nécessaire.
- Contacts réguliers entre l'adjoint d'éducation et les délégués parents et élèves de la classe (en attente des élections, des représentants sont désignés) et organisation d'une heure de vie de classe dès que possible lorsque la classe passe en enseignement à distance.

NB. Les professeurs ne font pas l'appel via EcoleDirecte ; ils adressent un mail à l'adjoint d'éducation pour signaler les élèves qui ne se présentent pas aux visioconférences.

b) Pour les regroupements

Pour les regroupements (cours réalisés avec d'autres classes, lorsque les autres classes sont en enseignement en présence à l'École) : voir ci-dessous, cas d'un ou de plusieurs élèves qui doivent s'isoler à leur domicile.

3 - Au collège lycée : Enseignement à distance pour un ou plusieurs élèves

Ce plan s'applique lorsque certains élèves d'un groupe ou d'un regroupement sont isolés à leur domicile tandis que d'autres élèves continuent de venir à l'École.

Utilisation de <u>Google Classroom</u> pour transmettre les <u>supports de cours</u> et les <u>devoirs à</u>
 <u>rendre</u>. Google Classroom complète les informations données sur <u>EcoleDirecte</u>.







École alsacienne

- Enseignement hybride : cours en présence + retransmission en direct via <u>Google Meet</u>. Si
 cette modalité de cours ne peut être mise en place, le professeur contactera après chacun de
 ses cours les élèves absents (par mail ou par Google Meet) pour préciser les contenus
 enseignés et ses attentes.
- Contacts réguliers entre l'adjoint d'éducation et les délégués parents et élèves de la classe (en attente des élections, des représentants sont désignés).

NB. Les professeurs font l'appel avec EcoleDirecte ; ils ne prennent en considération que les élèves présents physiquement, les autres sont notés absents et les adjoints d'éducation veilleront à préciser les raisons de ces absences, à chaque fois que nécessaire.

4 - Nous contacter

Nos adresses de contact pour toute demande d'aide et conseil :

- o la cellule santé : cellule-sante@ecole-alsacienne.org
- l'équipe des services numériques : cellule-numerique@ecole-alsacienne.org
- o l'équipe éducative (pour toute question relevant de la vie scolaire) :
 - lycée : <u>edu-lycee@ecole-alsacienne.org</u>
 - 3e : edu-3e@ecole-alsacienne.org
 - 6e-5e-4e: <u>du-6e-5e-4e@ecole-alsacienne.org</u>
 - primaire : bourdeau@ecole-alsacienne.org
- o les psychologues :
 - collège lycée : <u>cellule-psychologues@ecole-alsacienne.org</u>
 - primaire : <u>arnold@ecole-alsacienne.org</u>



